



BERTEAUCOURT LES DAMES

mairie.bertheaucourt-les-dames@laposte.net

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre
Le 13 novembre à 19h00

Etaient présents : Mesdames BRIAU Delphine, FOURNIER Florence, HARLE Océane, LECOINTE Marie-Claire, LEPOIX Brigitte, ROUZE Martine,
Messieurs CARLIER Joan, DEVISMES Dominique, DUPONTREUE Didier,
MOREL Dominique, ROUSSEL Sébastien

Etaient excusés : M BUE Hubert, ayant donné pouvoir à M. MOREL Dominique
M GACQUER Patrick, ayant donné pouvoir à M ROUSSEL Sébastien
M PRUVOT Pascal, ayant donné pouvoir à Mme ROUZE Martine
Mme LEGRAND Isabelle, ayant donné pouvoir à Mme FOURNIER Florence

Les conditions du quorum sont réunies : on compte onze présents et quatre pouvoirs, soit quinze votants.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Madame LEPOIX Brigitte, seule volontaire, est désignée secrétaire.

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 juillet 2024

Approbation du procès-verbal à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2024

Madame Briau indique qu'un vote n'a pas été mentionné dans la partie « vente de parcelles ». Il s'agira d'apporter cette modification :

Pour 8 / Contre 5 (ajouter M Dupontreué) / Abstention 1

1. Salle polyvalente : tarifs, règlement intérieur, contrat de location

Délib. B60/2024

Monsieur le Maire demande à Mme Fournier, déléguée à la salle polyvalente de présenter le dossier règlement et contrat de location de la salle polyvalente.

Règlement intérieur

Mme Fournier propose qu'il n'y ait plus de location de la petite salle exclusivement, et que la tarification ne concerne que la location de la salle polyvalente

→ Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La lecture du règlement conduit à plusieurs remarques.

Concernant la caution : Mme Harlé rapporte qu'un carreau de la porte d'entrée est cassé et demande si la caution a été retenue pour effectuer la réparation. Mme Fournier répond qu'elle ne sait pas qui est à l'origine de ce dégât.

Mme Briau demande comment sera formalisé l'état des lieux. Y aura-t-il un écrit ? Cela semble nécessaire pour un éventuel recours.

Concernant les tarifs, le règlement propose 2 gratuités pour les associations. Cela paraît trop limité car les associations organisant davantage de manifestations à destination des habitants du village, ne pourront pas payer et devront limiter leur action.

→ après délibération, il est convenu à l'unanimité de 2 gratuités et d'une tarification à 50 € l'hiver et 20 € l'été lors de la 3^{ème} location pour les associations.

Mme Briau demande qui fera l'état des lieux quand l'association Berteaucourt Animation louera la salle, Mme Fournier étant membre de l'association. Monsieur le Maire indique qu'un autre élu assurera cette mission.

→ après délibération, le conseil à l'unanimité approuve le règlement modifié.

Contrat de location

A partir de 2 documents, les membres du conseil proposent quelques ajouts ou corrections.

→ après délibération, le conseil à l'unanimité approuve le contrat de location modifié.

2. Etude de devis Cité Binet

Monsieur le Maire rend compte du projet d'aménagement et réfection de la rue Cité Binet. Il présente à l'assemblée 3 devis :

- Colas : 35 767,66 € HT, soit 42 921,19 € TTC
- C.T.I. : 13 274,88 € HT
- EIFFAGE : 16 283,50 € HT soit 19 540,20 € TTC

Après étude des devis, le conseil demande à ce que les devis comportent les mêmes caractéristiques et désignent des travaux identiques. Il sollicite un nouveau devis de COLAS sur la base du même cahier des charges.

3. Postes d'agents techniques au 01/01/2025 Délib. B61/2024 et B62/2024

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création de 2 postes :

- Poste d'agent d'entretien à temps non complet à raison de 20 h/35^{ème}, à compter du 1^{er} janvier 2025
- Poste d'agent périscolaire à temps non complet à raison de 23h20, à compter du 1^{er} janvier 2025.

→ Après en avoir délibéré, la proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Taxes des ordures ménagères pour le locatif communal (2024) Délib. B63/2024

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il convient de solliciter auprès des locataires des logements communaux le remboursement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au titre de l'année 2024 comme suit :

DEMONTREUIL Josiane	95 euros
CARON Bruno	112 euros
AU BONHEUR DES GOURMANDS	70 euros
FOUCONNIER Bruno	107 euros
LEBOEUF Eddy	243 euros
WISNIEWSKY Jonathan	226 euros

→ le conseil approuve à l'unanimité et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette question.

5. Eclairage public au 02/02/2025

Monsieur le Maire fait part au conseil de demande pour prolonger l'éclairage nocturne.

Il rend compte de l'évolution de la consommation pour l'éclairage public

- En 2021 : 10280,66 €
- En 2022 : 10628,87 €
- En 2023 : 6145,55 €, année de la réduction du temps d'éclairage de nuit.
-

Monsieur le Maire propose de prolonger l'éclairage public jusque minuit, au lieu de 23h00 actuellement

→ le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

Une remarque est faite quant à un niveau d'éclairage insuffisant. Monsieur le Maire indique qu'il serait probablement nécessaire d'ajouter des rampes aux lampadaires. Il va de nouveau solliciter le Territoire d'Énergie Somme (anciennement FDE80) pour procéder à un essai.

6. Projet dans le cadre du budget participatif 2024

Monsieur le Maire demande à Mme Lepoix, déléguée à la commission enfance de présenter le dossier budget participatif.

Le conseil départemental engage pour la 3^{ème} fois un appel à projet, dans le cadre du budget participatif, sur le thème de la transition énergétique. Projet à déposer avant le 30 novembre. Il a été demandé à l'école, dans le cadre du conseil d'école, si elle serait intéressée par la mise en place d'un jardin pédagogique sur la parcelle proche de l'école. Compte tenu de la réponse positive, il est demandé au conseil de mettre à disposition de l'école cette parcelle. Cette mise à disposition s'accompagnerait d'une convention dont les termes sont à préciser.

Cette demande amène à de nombreux échanges :

Durée d'ouverture de cet espace au public ? Pour qui cet espace, s'il accueille des structures, soit ouvert au public, il est demandé que le terrain soit coupé en 2 : 1 partie jardin école, 1 partie jeux.

La proposition est soumise au vote :

Pour : 8

Abstention : 6 (Mmes Rouzé, Fournier, Legrand, Ms Roussel, Gacquer, Pruvot)

Contre : 1 (M Dupontreué)

7. Révision du RIFSEEP

Monsieur le Maire informe que, comme suite à la réunion de la commission école et personnel, une réflexion va s'engager sur le RIFSEEP. Une consultation du comité technique est envisagée pour accompagner ce travail.

8. Questions diverses

➤ Point sur le parc intergénérationnel

Monsieur le Maire rend compte des subventions actuellement accordées :

Conseil départemental : 63 838,00 €

DETR : 56 000,00 €

Conseil départemental (terrain sport) : 16 271,00 €

La demande auprès des Hauts de France pour le plan arbres est en cours. Il indique qu'il sera possible de lancer l'appel d'offre à partir de décembre. Les travaux ne peuvent pas démarrer avant que soit réglée la question du PLUI. Celle-ci devrait aboutir en mars 2025.

➤ Point sur le cimetière

Monsieur le Maire informe qu'il a été procédé à la signature pour l'achat du terrain destiné à accueillir le cimetière. La réflexion et demande de devis relatifs à l'aménagement vont pouvoir démarrer.

➤ Réglementation sens de la circulation (rue Miette/René Bernard et cité Binet)

Monsieur le Maire rend compte du projet de circulation :

- rue André Bernard en sens unique depuis la rue P Wimart jusque la rue du 8 mai. Une consultation des habitants des rues concernées sera menée. Des élus interrogent par rapport au stationnement, au passage du camion poubelle.
 - demander plan de circulation au Smirtom
 - arrêtés pour réglementation du sens de circulation
 - panneaux
- Cité Binet
 - La cité Binet serait en sens unique depuis l'entrée, avec sortie par le parking.
 - arrêté pour réglementation de la circulation
 - panneaux

➤ Proposition entretien stade Harondel

Monsieur le Maire rappelle que l'entretien du stade d'Harondel coûtait 48 000 € aux communes de St Léger et Berteaucourt, soit 24 000 € pour chaque commune. Il informe qu'une rencontre a eu lieu avec des élus de St Léger et que quelques propositions ont été faites.

- Entretien du terrain d'honneur par un robot (achat commun par les 2 communes, soit estimation de 4 000€ par commune.
- Entretien du terrain d'entraînement, du terrain du haut, des pourtours des terrains par la commune de Berteaucourt, avec facturation auprès de la commune de St Léger.
- Traçage des lignes de touche et terrains par les dirigeants d'Harondel
- Taille des haies par entreprise

Monsieur le Maire indique qu'il faudrait effectuer 39 tontes par an avec 3 employés. Le matériel étant propre à la commune, les coûts de l'entretien, de l'amortissement, de la gestion des déchets verts, du carburant seraient répartis entre les 2 communes. Ce coût est évalué à 15 000 € par commune. Celui-ci serait réévalué en fin d'année pour une facturation au plus juste.

Cette proposition amène quelques questionnements concernant la disponibilité des agents de Berteaucourt pour la commune. Il sera peut-être nécessaire d'embaucher un saisonnier. Ou peut-être envisager que l'entretien soit réalisé par des agents des 2 communes.

Concernant les déchets verts, Mme Briau interroge quant au traitement des déchets verts de la commune qui semblent être déposés dans le marais.

→ les déchets verts sont déposés dans une pâture appartenant à un particulier qui a fait cette proposition pour diminuer les frais de la commune, chaque passage en déchèterie coûtant 25 € à la municipalité.

➤ **Projet sur la friche Harondel**

Monsieur le Maire rend compte qu'avec des élus de la Communauté de communes, il a visité une résidence intergénérationnelle « Coccon'Agés » à Margny les Compiègne, résidence qui accueille en son sein des logements pour seniors, des logements sociaux, des logements accessibles à tous, une mini crèche, un jardin participatif. L'objectif étant de réunir des personnes diverses et de créer du lien entre les générations. Ceci pourrait être un projet sur la friche d'Harondel.

➤ **Renouvellement du contrat PEC**

Monsieur le Maire informe que le contrat PEC de M Brailly est reconduit sur 6 mois reconductible.

➤ **Demande de retraite pour invalidité de M Ponchel**

Monsieur le maire informe que M Ponchel effectue une demande de mise en retraite pour invalidité.

➤ **Demande de congé longue maladie de Mme Follet**

Monsieur le Maire informe que Mme Follet, actuellement en congé de maladie, sera probablement placée en congé longue maladie. Il sera nécessaire de procéder à son remplacement.

➤ **Sapins de Noël : achat de 12 sapins**

Mme Fournier rend compte des propositions qui lui ont été faites par les entreprises contactées

Ecomarché : 434,88 €

Serre Allonville : 228 €

Les Serres de Fieffes, du Plouy et la fleuriste de Bertheaucourt n'ont pas répondu à la demande.

L'ensemble du conseil est favorable à l'achat des sapins auprès des serres d'Allonville

➤ **Logis (couvent)**

Mme Lepoix rend compte que le logis a fait l'objet d'une donation par le propriétaire à l'Etat, information reçue par les services des finances publiques.

➤ **Gâches pour l'école**

Mme Briau demande si l'école va bénéficier de l'installation de gâche électrique pour l'ouverture de la grille. Mme Lepoix rappelle que le devis le moins cher était établi par l'électricien du village, M Nounès. Elle reprend donc contact avec lui pour s'assurer de la faisabilité.

➤ **Eclairage salle polyvalente**

Mme Fournier indique que l'éclairage de la salle polyvalente est onéreux. Monsieur le Maire répond qu'il dispose actuellement d'un devis pour la mise en place d'un éclairage LED. Nécessité de solliciter un second devis.

➤ **Miroir cimetière**

M Dupontreué demande quand sera faite l'installation du miroir au cimetière.

➤ **Poubelles jaunes au cimetière**

M Roussel fait remarquer qu'il n'y a plus de poubelles jaunes pour le tri au cimetière. Monsieur le Maire indique qu'il en a été informé et que la situation va être régularisée.

➤ **Dépôt autour des bennes papier, verre**

Mme Lecointe fait remarquer qu'il est toujours regrettable de voir des dépôts autour des bennes (parking terrain de foot, rue de Vignacourt). Cela nuit à la qualité de vie et coûte très cher à la municipalité.

➤ **Chauffage atelier scolaire**

Mme Harlé fait remarquer que le thermostat du système de chauffage dysfonctionne à l'atelier et qu'il n'est pas possible de réguler la température. Il serait important de remettre en état et protéger le thermostat avec un nouveau boîtier.

➤ **Cartes de Noël**

Mme Briau demande à faire le point sur les cartes de Noël nécessaires à la distribution des cadeaux des aînés

➤ **Plantations de peupliers**

Mme Harlé indique qu'il serait nécessaire de replanter dans le marais et sollicite l'autorisation de prendre contact avec des pépiniéristes. Autorisation accordée.

➤ **Chemin noir**

Monsieur le Maire informe de la nécessité de placer une barrière ou un piquet pour empêcher l'entrée de véhicules sur le chemin noir

➤ **Bois**

Mme Lepoix informe de la demande de plusieurs habitants à disposer de bois pour pouvoir se chauffer. Monsieur le Maire indique qu'il y a du bois disponible et qu'il est possible de satisfaire les personnes les plus nécessiteuses.

Séance levée à 21h50